



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada (CSC) – Service
correctionnel Canada (SCC)
Danielle.blanchet@csc-scc.gc.ca

Attention :
Danielle Blanchet
Senior Contract Officer / Agente Principale des
Contrats

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication
contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT – CE DOCUMENT COMPORTE DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
340 Laurier Ave West
Ottawa ON K1A 0P9

Service Correctionnel du Canada
340 rue Laurier Ouest
Ottawa ON K1A 0P9

Title — Sujet: Change Management Consultant / Expert-Conseil en Gestion du Changement	
Solicitation No. — No. de l'invitation 21120-22-4032039/A	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 003	Date: July 14th, 2022 / le 14 juillet 2022
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at /à : 2 :00pm EDT / 14 :00 (HAE) on / le : July 21st 2022 / le 21 juillet 2022	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other- Autre: ___	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: Danielle Blanchet Danielle.blanchet@csc-scc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: 506-377-9624	Fax No. – No de télécopieur:
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction:	
Instructions: See Herein Instructions: Voir aux présentes	



Solicitation Amendment 003 is issued to

1. Provide translated questions and answers 1 through 4 received during the solicitation period;
2. Respond to questions 5 through 10 received the during the solicitation period;
3. Amend Attachment 2 to Part 4, Technical Criteria.

1. Provide translated questions and answers 1 through 4 received during the solicitation period;

Question 1: With the limited availabilities of consultants due to vacation and a sudden influx of RFP's also due on July 12th, 2022. Can the Crown please grant an extension deadline to July 18th, 2022 to allow sufficient time for questions to be answered and a qualified resource to be identified?

Answer 1: The closing date on page 1 of the bid solicitation has been changed to 2:00pm EDT on July 21st, 2022.

Question 2: Has there been an incumbent within twelve months (or greater) either as a Term, Casual, or Agency Contract (THS, TSPS, TBIPS) performing these duties?

-If so, what is the name of the incumbent Vendor, and have they been invited?

-If so, can you provide the number of days worked on said contract along with the dollar value?

Answer 2: No, there was not an incumbent within twelve months (or greater) either as a Term, Casual, or Agency Contract (THS, TSPS, TBIPS) performing these duties.

Question 3: After reviewing the statement of work in detail, we believe that the work can only be done by someone who have experience working on the Workplace Wellbeing program(s) within the Federal Government. Anyone without this experience will have a difficulty producing or managing the requested deliverables.

Having said that, we would like to respectfully request the Crown to add the following in the Mandatory Criteria M1: **“At least one of the three projects are related to Workplace Wellbeing.”**

Answer 3: We have updated the Mandatory Criteria M1 to include ““At least one of the three projects are related to Workplace Wellbeing or an equivalent program within a Government of Canada department or Agency, Crown Corporation or Provincial Government department or Agency.” The attachment 2 to Part 4, Technical Criteria has been updated accordingly.

Question 4: Would the client accept a team approach? We believe that they could benefit from at least one additional resource on this project.

Answer 4: We require one (1) resource for this requirement.

2. Respond to questions 5 through 10 received the during the solicitation period;

Question 5: Considering the workplace wellbeing and return to work strategies and frameworks require the resource/consultant to have human resource knowledge as well as knowledge of mental health issues and social work interventions, we would like to suggest the Crown to please add another mandatory point as follows:

M2 - The bidder proposed resource must have either

- University degree in social work
- OR

- Working experience and knowledge of HR, mental health issues and social work interventions in at least one of the three projects claimed for M1.



With this mandatory point, the Crown will be able to get the bids for most qualified resources to perform the requested services.

Answer 5: We have updated the Mandatory Criteria M1 to include ““At least one of the three projects are related to Workplace Wellbeing, Human Resources, Employee Mental Health or an equivalent program within a Government of Canada department or Agency, Crown Corporation or Provincial Government department or Agency.” The attachment 2 to Part 4, Technical Criteria has been updated accordingly.

Question 6: Will the Crown accept a reference from a municipality where similar services were provided?

Answer 6: We have updated the Mandatory Criteria M1 to include Municipal Government department or Agency. The attachment 2 to Part 4, Technical Criteria has been updated accordingly.

Question 7: How many hours per day will the consultant will be required to work?

Answer 7: The hours of work will vary as required by the work. CSC cannot guarantee a number of hours per day.

Question 8: Can the consultant work remotely?

Answer 8: Remote work is permitted however as CSC is not in an employee/employer relationship in the resulting contract, the resource will have to address this with their employer.

Question 9: Can the proposal be submitted in French only?

Answer 9: Yes, the Crown will accept the proposal in French.

Question 10: As the mandatory criterion M1 requires references “that can confirm the proposed resource’s experience”, and candidates are reluctant to provide references from their current projects (not to jeopardize their current employment), will the Crown please allow bidders not to include references for the latest/on-going project on the proposed consultant’s resume?

Answer 10: We do require a reference that can confirm the resource’s experience from the proposed projects.

3. Amend Attachment 2 to Part 4, Technical Criteria:

Delete: **Attachment 2 to Part 4, Technical Criteria** in its entirety; and

Insert: The new included **Attachment 2 to Part 4, Technical Criteria**.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



ATTACHMENT 2 TO PART 4, TECHNICAL CRITERIA

Mandatory Technical Criteria

The bid must meet the mandatory technical criteria specified below. The Bidder must provide the necessary documentation to support compliance with this requirement.

Bids which fail to meet the mandatory technical criteria will be declared non-responsive.

M1	<p>The Bidder's proposed resource must have completed three (3) projects* in which they developed and implemented a Change Management Framework (method used to outline plans to achieve future goals) for a Government of Canada (GoC) department or Agency, Crown Corporation, Provincial or Municipal Government department or Agency.</p> <p>Each project must have been completed for an organization that has in excess of 500 employees.</p> <p>*At least one of the three projects must related to Workplace Wellbeing, Human Resources, Employee Mental Health or an equivalent program within a Government of Canada department or Agency, Crown Corporation, Provincial or Municipal Government department or Agency</p> <p>Note: Admissible GoC Crown Corporations and Agencies are found in the following links: http://www.tbs-sct.gc.ca/gov-gouv/rc-cr/links-liens-eng.asp http://www.canada.ca/en/gov/dept/</p> <p>Bidders should provide the following details as to how the stated experience was obtained:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Name of the client organization(s) and contact information; 2. Start and end dates of the projects; 3. Nature and scope of the services provided; 4. A reference that can confirm the proposed resource's experience. <p>The Bidder's / proposed resource's experience must have been acquired in the past seven (7) years prior to date of bid closing.</p>	
----	---	--



La modification 003 à l'invitation est émise pour:

1. Fournir les questions et réponses traduites 1 à 4 reçues pendant la période de sollicitation ;
2. Répondre aux questions 5 à 10 reçues pendant la période de sollicitation ;
3. Modifier la pièce jointe 2 de la partie 4, Critères techniques.

1. Fournir les questions et réponses traduites 1 à 4 reçues pendant la période de sollicitation :

Question 1 : Avec les disponibilités limitées des consultants en raison des vacances et un afflux soudain de demandes de propositions également dues le 12 juillet 2022. La Couronne peut-elle s'il vous plaît accorder une prolongation du délai jusqu'au 18 juillet 2022 afin de laisser suffisamment de temps pour répondre aux questions et un ressource qualifiée à identifier?

Réponse 1 : La date de clôture à la page 1 de la demande de soumissions a été modifiée à 14 h 00 HAE le 21 juillet 2022.

Question 2 : Ya-t-il eu un titulaire dans les douze mois (ou plus) en tant que contrat à durée déterminée, occasionnel ou d'agence (SAT, SPTS, SPICT) exécutant ces fonctions ?

- Si oui, quel est le nom du fournisseur titulaire et a-t-il été invité ?

-Si oui, pouvez-vous fournir le nombre de jours travaillés sur ledit contrat ainsi que la valeur en dollars ?

Réponse 2 : Non, il n'y a pas eu de titulaire dans les douze mois (ou plus) en tant que contrat à durée déterminée, occasionnel ou d'agence (SAT, SPTS, SPICT) exécutant ces fonctions.

Question 3 : Après avoir examiné en détail l'énoncé des travaux, nous croyons que le travail ne peut être effectué que par quelqu'un qui a de l'expérience dans le(s) programme(s) de bien-être au travail au sein du gouvernement fédéral. Toute personne sans cette expérience aura de la difficulté à produire ou à gérer les livrables demandés.

Cela dit, nous voudrions respectueusement demander à la Couronne d'ajouter ce qui suit dans les critères obligatoires O1 : « Au moins un des trois projets est lié au bien-être au travail ».

Réponse 3 : Nous avons mis à jour le critère obligatoire O1 pour inclure « « Au moins un des trois projets est lié au bien-être en milieu de travail ou à un programme équivalent au sein d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement du Canada, d'une société d'État ou d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement provincial ». La pièce jointe 2 de la partie 4, Critères techniques a été mise à jour en conséquence.

Question 4 : Le client accepterait-il une approche d'équipe ? Nous pensons qu'ils pourraient bénéficier d'au moins une ressource supplémentaire sur ce projet.

Réponse 4 : Nous avons besoin d'une (1) ressource pour ce besoin.

2. Répondre aux questions 5 à 10 reçues pendant la période de sollicitation :

Question 5 : Étant donné que les stratégies et les cadres de bien-être au travail et de retour au travail exigent que la ressource/consultant ait des connaissances en ressources humaines ainsi qu'une connaissance des problèmes de santé mentale et des interventions en travail social, nous aimerions suggérer à la Couronne d'ajouter un autre point obligatoire. Comme suit:

O2 - La ressource proposée par le soumissionnaire doit avoir soit
- Diplôme universitaire en travail social

OU



- Expérience professionnelle et connaissance des interventions RH, santé mentale et travail social dans au moins un des trois projets réclamés en O1.

Réponse 5 : Nous avons mis à jour le critère obligatoire O1 pour inclure « Au moins un des trois projets est lié au bien-être au travail, aux ressources humaines, à la santé mentale des employés ou à un programme équivalent au sein d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement du Canada, d'une société d'État ou d'un gouvernement provincial, Ministère ou organisme gouvernemental. La pièce jointe 2 de la partie 4, Critères techniques a été mise à jour en conséquence.

Question 6 : La Couronne acceptera-t-elle une référence d'une municipalité où des services similaires ont été fournis ?

Réponse 6 : Nous avons mis à jour les critères obligatoires O1 pour inclure le ministère ou l'agence du gouvernement municipal. La pièce jointe 2 de la partie 4, Critères techniques a été mise à jour en conséquence.

Question 7 : Combien d'heures par jour le consultant devra-t-il travailler ?

Réponse 7 : Les heures de travail varieront selon les besoins des travaux. Le SCC ne peut garantir un nombre d'heures par jour.

Question 8 : Le consultant peut-il travailler à distance ?

Réponse 8 : Le travail à distance est autorisé, mais comme le SCC n'est pas dans une relation employé/employeur dans le contrat qui en découle, la ressource devra en discuter avec son employeur.

Question 9 : La proposition peut-elle être soumise uniquement en français ?

Réponse 9 : Oui, la Couronne acceptera la proposition en français.

Question 10 : Étant donné que le critère obligatoire O1 exige des références « qui peuvent confirmer l'expérience de la ressource proposée », et que les candidats hésitent à fournir des références de leurs projets actuels (pour ne pas compromettre leur emploi actuel), la Couronne permettra-t-elle aux soumissionnaires de ne pas inclure de références pour le projet le plus récent/en cours sur le curriculum vitae du consultant proposé ?

Réponse 10 : Nous avons besoin d'une référence qui peut confirmer l'expérience de la ressource dans les projets proposés.

3. Modifier la pièce jointe 2 de la partie 4, Critères techniques :

Supprimer : la pièce jointe 2 de la partie 4, Critères techniques dans son intégralité ; et

Insérer : La nouvelle pièce jointe 2 incluse à la partie 4, Critères techniques.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.



PIÈCE JOINTE 2 À LA PARTIE 4, CRITÈRES TECHNIQUES

Critères techniques obligatoires

La soumission doit respecter les critères techniques obligatoires précisés ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire pour appuyer la conformité à cette exigence.

Les soumissions qui ne satisfont pas aux critères techniques obligatoires seront déclarées non recevables.

01	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire doit avoir réalisé trois (3) <u>projets*</u> dans le cadre desquels elle a élaboré et mis en œuvre un cadre de gestion du changement (méthode utilisée pour décrire les plans en vue d'atteindre les objectifs futurs) pour un ministère ou un organisme du gouvernement du Canada (GC), une société d'État, une ou un ministère ou un organisme du gouvernement municipal.</p> <p>Chaque projet doit avoir été réalisé pour une organisation qui compte plus de 500 employés.</p> <p>*Au moins un des trois projets doit être lié au bien-être au travail, aux ressources humaines, à la santé mentale des employés ou à un programme équivalent au sein d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement du Canada, d'une société d'État, d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement provincial ou municipal.</p> <p>Remarque : Les sociétés d'État et les organismes du GC admissibles se trouvent dans les liens suivants: http://www.tbs-sct.gc.ca/gov-gouv/rc-cr/links-liens-eng.asp http://www.canada.ca/en/gov/dept/</p> <p>Les soumissionnaires doivent fournir les détails suivants sur la façon dont l'expérience déclarée a été obtenue :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Nom de l'organisation ou des organisations clientes et coordonnées ;2. Dates de début et de fin des projets ;3. Nature et étendue des prestations fournies ;4. Une référence pouvant confirmer l'expérience de la ressource proposée <p>L'expérience du soumissionnaire/ de la ressource proposée doit avoir été acquise au cours des sept (7) dernières années précédant la date de clôture des soumissions.</p>	
----	--	--